

REVENDEICATIONS MARCHE POUR LA TERRE 22.4.2024

Le collectif d'organisations issus de la société civile ici rassemblées demande au gouvernement Luxembourgeois :

1. de s'engager de manière conséquente pour une transition ambitieuse et juste pour le Luxembourg

1.1 Une préservation de la biodiversité et des ressources en eau

- Renforcer la préservation de la biodiversité, en renforçant la législation destinée à préserver les espèces et les écosystèmes et en augmentant les soutiens financiers pour préserver cette biodiversité au Luxembourg
- Gérer l'eau potable avec précaution, en planifiant et en développant une gestion des ressources hydrique adaptée aux nouvelles tendances climatiques
- Protéger, renaturer et restaurer les milieux aquatiques naturels et les espaces verts
- Créer des corridors écologiques
- Renforcer la protection juridique de la nature

1.2 Une alimentation saine et respectueuse de la planète à la portée de tou.tes

- Soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement à hauteur des services écosystémiques fournis
- Mettre en œuvre resp. réadapter le PAN-Bio 2025 en collaboration avec les acteurs du secteur bio en vue d'une feuille de route tournée vers l'avenir
- Promouvoir un élevage strictement lié au sol et la diversification agricole
- Réorienter la consommation vers des produits locaux et à faible empreinte écologique
- Défendre les semences paysannes dans le cadre de la réforme de la législation européenne sur la commercialisation des semences

1.3 Des modes de consommation durables axés sur la réparation, le réemploi et le partage

- Favoriser les modes de consommation axés sur la réparation, le réemploi et le partage
- S'engager pour une mise en œuvre ambitieuse du « *Ofall- a Ressourcepak* »
- améliorer les filières de recyclage

1.4 Une réduction des besoins énergétiques et un développement des énergies renouvelables et locales

- Sortir rapidement des énergies fossiles
- Inscrire la sobriété énergétique en tant que priorité absolue
- Développer les énergies renouvelables, locales et décentralisées
- Continuer de manière conséquente la sortie du nucléaire et couper tout investissement à ces technologies dangereuses pour l'être humain et la planète
- Garantir un système de tarification du CO2 socialement responsable

1.5 Un habitat densifié, durable et abordable

- Promouvoir un aménagement des territoires participatif et juste qui vise une zéro artificialisation des sols
- Favoriser la construction écologique, circulaire et démontable
- Favoriser le chauffage et les rénovations écologiques et lutter contre la précarité énergétique

1.6 Une mobilité active, collective, électrique et partagée

- Développer la mobilité active et les transports en commun
- Passer à un parc de voitures légères, électriques, partagées et peu nombreuses

2. de renforcer les responsabilités du Luxembourg au-delà de ses frontières

2.1 Un financement climatique juste et une contribution équitable aux pertes et préjudices

- Faire du financement climatique une question de justice climatique
- Impliquer les populations locales dans le financement climatique et respecter leurs droits

2.2 Des relations commerciales équitables et respectueuses de l'environnement et du principe de souveraineté alimentaire

- Promouvoir le commerce équitable, en particulier dans les achats publics
- Dire non aux traités de libre-échange avec les pays du Sud global, comme le traité Mercosur
- S'engager pour une mise en œuvre juste de la nouvelle loi européenne sur la déforestation

2.3 Dans le cadre de la transposition de la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans la législation nationale, adopter une législation efficace et solide, pleinement alignée sur les normes internationales, en particulier au niveau de l'inclusion de l'ensemble du secteur financier.

2.4 Un secteur financier responsable

- S'engager pour un secteur financier respectueux du climat et des droits humains
- Mettre fin au greenwashing et au « *socialwashing* » dans le secteur financier
- Garantir la participation de la société civile

2.5 Une aide de coopération ambitieuse, juste et climato-compatible

- Favoriser une aide publique au développement cohérente, transparente, climato-compatible et désintéressée
- Mener une coopération attentive aux droits et au savoir-faire des peuples indigènes
- Faire de la transition énergétique juste une priorité de la politique de coopération

2.6 Une reconnaissance des réfugiés climatiques

3. d'amplifier une transition sociétale au service du bien commun

3.1 Des politiques ambitieuses en faveur des écosystèmes fondées sur la protection, la résilience et la restauration de ces systèmes

3.2 Une transition socialement juste sur le plan national et international

- Inclure les groupes de personnes vulnérables au niveau local et régional lors des décisions liées à l'adaptation au changement climatique
- Prendre des mesures qui protègent les personnes les plus vulnérables au changement climatique.
- S'assurer que les alertes se fassent en plusieurs langues
- Interdire la construction de logements et infrastructures dans les zones inondables
- Réduire les îlots de chaleur en ville, notamment autour d'infrastructures telles que les écoles et les hôpitaux

3.3 Une évolution du paradigme économique au profit du bien commun

3.4 Une gouvernance participative, inclusive et transformatrice

- Construire les conditions de l'engagement et de la participation des citoyen.ne.s dans le changement de leur mode de vie et de leur consommation au niveau local (conscientiser aux défis et possibilités d'action, soutenir l'initiative citoyenne pour des modes de consommation et de vie plus responsables et durables)
- Instaurer le dialogue et la co-construction entre les citoyen.ne.s et les autorités publiques sur les questions climatiques et écologiques.
- Mettre en place des instances d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre des politiques climatiques au niveau local et national, mêlant expert.e.s et citoyen.ne.s.

3.5 Une approche axée sur le genre dans les politiques climatiques

3.6 Une intégration de la protection du climat et du développement durable dans les programmes éducatifs, scolaires et de formation continue, en coopération avec les organisations de la société civile.

--

Les signataires de cet appel sont Afrilanthropy, ASTM, Caritas Luxembourg, CELL, Cercle de Coopération des ONGD, Commission luxembourgeoise « Justice et Paix », Coup de pouce, Umweltberodung Lëtzebuerg, Erwuessebildung, Etika, Fairtrade Lëtzebuerg, Fondation Partage Luxembourg, Forum, Fondation pour l'accès au logement (dans le cadre de son adhésion à « Oneplanetluxemburg»), Friddens- a Solidaritéitsplattform, Jugendrot/CGJL, Julie Conrad Design Studio, Gaialux, Greenpeace Luxembourg, Life, OGBL, ProVelo, Senior for Climate Luxembourg, SOS Faim Luxembourg, Transition Minett, Up Fouondation, Wecitizens.

L'appel est ouvert et d'autres organisations de la société civile sont susceptibles de nous rejoindre.